Séance du 28 octobre 2025

L'an DEUX MIL VINGT CINQ le 28 octobre à 19H00 dans la salle de réunion du Conseil municipal.

Date de convocation : 21/10/2025

Conseil municipal :

DOUAY-HAGNÈRÉ Martine Maire
COULOMBEL Joël Adjoint au Maire
TRANEL Michel Adjoint au Maire **excusé**
GREBOVAL Alain Adjoint au Maire
AUGER Isabelle Adjointe au Maire
DELAMARRE Marie-Claude
GAUDRY Myriam **excusée pouvoir à I AUGER**
GEST Cyril
LECONTE Jimmy **excusé pouvoir à Y LEVASSEUR**
LEVASSEUR Michel
LEVASSEUR Yannick
PRESTOT Dominique **excusée pouvoir à M DOUAY HAGNERE**
ROBILLARD Laurence
TOUSSART Catherine **excusée**

Conseillers	
En exercice	14
Quorum	08
Présents	09
Procurations	03
Votants	12

Secrétaire : COULOMBEL Joël

Ordre du jour :

- Projet de sécurité routière : convention avec le Département
- Point sur projet végétalisation de la cour d'école
- Renouvellement du bail de la ZE7
- Rémunération des agents recenseur
- Questions diverses

###

- Projet de sécurité routière : convention avec le Département

La Direction des Routes a fourni une grille d'analyse et une fiche financière concernant les prises en charge par le Département, qui sont projetées ce soir.

Sur un montant total de travaux de 499 164 TTC, le reste à charge pour la commune serait de 168 065 €.

Subvention : la subvention du fond d'accompagnement de la CCVS (90 000 €) est acquise jusqu'au 30 septembre 2026. A noter qu'il faut avoir payé la totalité des factures pour débloquer le fond.

Une première estimation pour un emprunt de 160 000 € a été fournie par le Crédit Agricole. Une annuité de 11 400 € par an sur 20 ans est envisageable car cela n'alourdirait pas les remboursements actuels de la commune (2 emprunts s'achèvent en 2025, 1 en 2026 et 1 en 2027).

Après délibération, le Conseil municipal valide la proposition de prise en charge.

- Point sur projet végétalisation de la cour d'école

Une réunion s'est tenue en mairie le 22 octobre dernier, en présence du CAUE et de Mme THIBURS de CAP76. Des exemples ont été donnés de cour d'école végétalisées pour des projets allant de 80 000 à 400 000 €, c'est-à-dire largement au-dessus des moyens du Conseil. Présentes lors de cette réunion, les enseignantes ont informé les élus qu'elles ont principalement besoin d'ombre et d'assises. Le CAUE estime la mise en place d'un projet à 1 an ½ - 2 ans. Le Département subventionne à condition qu'au moins 25% de la cour soit végétalisée.

- Renouvellement du bail de la ZE7

Le Conseil accepte le renouvellement du bail à Madame CLEMENT pour 1 an à compter du 1er novembre 2025.

- Rémunération des agents recenseur

La dotation attribuée pour le recensement 2026 est de 1452 € contre 1494 € en 2020. Mme le Maire propose de maintenir les tarifs précédents, à savoir 1.20 € par feuille de logement ; 0.60 € par bulletin individuel, et 100 € pour les 2 ½ journée de formation. Après délibération, le Conseil accepte ces montants.

2 candidats se sont présentés pour exercer la fonction d'agent recenseur : Johnny GAUDRY et Grégory ADAIRE. Le Conseil valide ces candidatures.

- Questions diverses

Colis de Noël pour les aînés : les colis seront distribués à la salle des fêtes le samedi 13 décembre de 9H00 à 12H00. Un planning sera envoyé aux Conseillers et aux membres du CCAS.

La séance est levée à 20H00